

La Mission Locale exerce un service de proximité en assurant des permanences extérieures :



- Commune de Sorbiers 1 fois par mois
- Commune de Villars Tous les 15 jours
- Commune de la Talaudière 1 fois par mois
- Commune de Saint Jean Bonnefonds Tous les mardis
- Commune de Roche la Molière - Tous les jeudis
- Maison d'arrêt de La Talaudière – Tous les lundis après midi
- Centre Social de Solaure - Tous les 15 jours
- Unité Educative PJJ Protection de la Jeunesse Judiciaire - 1 fois par mois
- Centre Commercial Centre-Deux – 1 fois par mois